

Date de transmission de l'acte: 16/04/2024

Date de reception de l'AR: 16/04/2024

081-218100469-DE_2024_24-DE

A G E D I

République française
TARN

CADALEN - COMMUNE

Séance du jeudi 11 avril 2024

Date de la convocation : 03/04/2024

Le jeudi 11 avril 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19	Présents : Guy BARDET, Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET, Ghislaine GUILLERMIER
Présents : 15	
Représentés : 2	
Absents et excusés : 2	Représentés : Géraldine NOEL représentée par Sébastien BRAYLÉ, Céline VERGÉ représentée par Denise STEVENSON
Pour : 17	Excusés : Sandrine CARAMELLI
Contre : 0	Absents : Gérard ASSEMAT
Abstentions : 0	
Secrétaire de séance :	Jean-Michel DOYEN

Délibération n°DE_2024_24

Objet : Autorisation donnée au Maire de signer l'acte notarié pour l'achat à M. Alain BRIERRE d'une parcelle pour le cheminement doux des Litanies

Vu la délibération DE 2022_50 en date du 13 septembre 2022 fixant le prix d'achat du terrain pour la création d'un cheminement doux à 10 €/m²

Vu le plan de bornage établi par BGEO conseils, géomètre à Saint Sulpice fixant les divisions comme suit :

- parcelle D 2174 d'une contenance de 0a50ca (soit 20 m²) appartenant à M. Alain BRIERRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et par 17 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

AUTORISE M. le Maire à signer l'acte notarié pour l'achat de la parcelle cadastrée D 2174 d'une contenance de 0a20ca (soit 20 m²) appartenant à M. Alain BRIERRE au prix de 10€/m² pour un montant de 200 €

DIT que les frais d'acte notarié seront à la charge de la commune.

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,
Sébastien BRAYLE



Date de transmission de l'acte: 16/04/2024

Date de reception de l'AR: 16/04/2024

081-218100469-DE_2024_24-DE

A G E D I

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ



Mis en ligne le : 18/04/2024

Le/La secrétaire
Jean-Michel DOYEN

